

En 2021, le «Bref infos» devient «En Bref»!

En Bref

Tarentaise

→ L'édito de la Mairie

La nouvelle équipe municipale, élue le 28 juin, vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous remercie de lui confier la gestion de notre Commune pour les six ans à venir!

C'est une équipe que vous avez choisie, c'est elle désormais qui s'adressera à vous dans chaque bulletin municipal, en lieu et place du traditionnel «mot du Maire».

Administration

→ Le nouveau Conseil Municipal

Mireille TARDY, Maire de Tarentaise,
 Pierre LETIEVANT, 1er Adjoint,
 Frédéric DELOLME, 2ème Adjoint,
 Danielle RANGER, 3ème Adjointe,
 Mickaël BLACHON,
 Bruno JOURDAT,
 Christophe PONCET,
 Bruno ROYER-FOUILLOUX,
 Serge THIVILLON,
 Magali TRIOMPHE,
 Bernadette TRANCHAND.



	1	2	3	4	5	6
Mireille TARDY						
Pierre LETIEVANT						
Frédéric DELOLME						
Danielle RANGER						
Mickaël BLACHON						
Bruno JOURDAT						
Christophe PONCET						
Bruno ROYER-FOUILLOUX						
Serge THIVILLON						
Magali TRIOMPHE						
Bernadette TRANCHAND						



Membre de la commission



Vice-Président(e) de la commission

→ Les Commissions Communales

Lors du Conseil du 4 août dernier, les différentes commissions municipales ont été créées et leurs membres désignés. Le tableau ci-contre présente la composition de chacune des commissions.

1. Urbanisme, aménagement du village, bâtiments communaux, espaces verts, voirie, chemins, forêt, eau et assainissement
2. Education
3. Lien social, vie locale et communication
4. Finances et budget
5. Appels d'offres
6. CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Evénements

→ La semaine du goût à l'école

Le 15 octobre, à l'occasion de la semaine du goût, Sébastien de la poissonnerie Robert a généreusement proposé de faire découvrir son menu poisson aux enfants de la cantine!

Au menu : canapés au saumon, salade de haricots au thon frais, pavé de lieu jaune en écailles de légumes et son flan de courgettes. Les enfants furent ravis!

Tous nos remerciements à monsieur Robert!



→ Noël à l'école

Le vendredi 20 décembre, dernier jour de classe avant les vacances de Noël, les enfants attendaient avec impatience le moment de découvrir les cadeaux déposés pour leur classe par avance, par le Père Noël!

Domage que le Covid nous ait empêchés de déguster tous ensemble le goûter prévu à cette occasion...

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

→ Cérémonie du 11 Novembre

Fidèle au devoir de mémoire, la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée comme chaque année devant le monument aux morts, mais malheureusement en comité très restreint...



→ Les vœux

Cette année, la cérémonie des vœux ne pouvant avoir lieu avec son traditionnel «repas des anciens», la municipalité et le CCAS ont choisi exceptionnellement de revenir à l'ancienne formule en distribuant des cadeaux aux seniors du village, accompagnés de cartes de vœux réalisées par les enfants de l'école!

→ Décoration du village

Vous avez certainement remarqué les décorations «maison» installées au mois de décembre dans le village, aux abords de la mairie et de l'école. Cette initiative revient à Pascale, Bruno et Laurent JACOB, Marie-Jo et Joël THIVENT et José MICHEL. Une nouvelle fois nous les en remercions et avons hâte de découvrir les productions de l'année prochaine!



Nos actions

→ PayFip

Afin de simplifier les procédures de règlement et de traitement des factures émises par la Commune à ses habitants, une solution de paiement en ligne «PayFip» est en cours de mise en place.



Elle vous permettra de régler directement par Internet (prélèvement ou CB) les factures d'eau, de cantine ou de garderie. Il sera bien sûr toujours possible de régler par chèque.

→ Réorganisation de la Mairie

Plusieurs travaux et réaménagements ont eu lieu durant ces dernières semaines à la Mairie :

Tout d'abord, le secrétariat a été réagencé, ceci afin de répondre aux prescriptions de la Médecine du Travail pour le poste de travail de la secrétaire.

Ensuite, le système informatique a été mis à niveau, avec notamment la création d'un véritable réseau informatique.

Enfin, comme vous avez pu le constater, l'ancien garage municipal destiné à recevoir la bibliothèque après les travaux de requalification de la Mairie, s'est transformé en salle du Conseil. En remplacement, l'ancienne grande salle du Conseil accueille désormais en totalité la nouvelle bibliothèque.

→ Le « Bonus Relance »



Afin de soutenir l'activité des entreprises locales, la Région Auvergne Rhone-Alpes propose aux communes de subventionner des projets locaux d'investissement dans les domaines de l'aménagement du Territoire (services à la population, espaces publics, rénovation des bâtiments publics, valorisation du Patrimoine bâti,...).

Cette aide s'adresse aux communes comptant moins de 20 000 habitants. Les entreprises choisies pour réaliser les travaux devront être « locales » et le taux de financement de la Région est plafonné à 50% pour des investissements compris obligatoirement entre 3 000 €HT et 200 000 €HT.

La Commune de Tarentaise a déposé un dossier en novembre en proposant des travaux d'embellissement du village. Ainsi, il est prévu de remettre en état les massifs de plantes situés aux entrées du village, de réaménager la placette du lavoir, de reconstruire le lavoir extérieur, d'étancher le lavoir intérieur et d'installer deux panneaux pour l'affichage officiel et les communications du village.



→ Défibrillateur

Un défibrillateur a été installé sur la façade Nord de la mairie. Une formation à son utilisation sera dispensée par José Michel en accord avec le SDIS en priorité pour les personnes suivantes.

- Le personnel de l'école,
- Le personnel municipal et les élus,
- Grégory Blachon, le commerçant le plus proche du DAE.

Dès que les conditions le permettront, José Michel proposera cette formation à tous les habitants qui le souhaitent.

Pour finir, merci à ceux pour qui son utilisation est dangereuse de se faire connaître.

Nos propositions

→ Les rythmes scolaires

Depuis la réforme des rythmes scolaires mise en place en 2014 par Vincent Peillon, l'école de Tarentaise fonctionne au rythme des 4,5 jours par semaine. Les cours sont ainsi dispensés les matins du lundi au vendredi, ainsi que quatre après-midi par semaine jusqu'à 15h30. S'ensuit un temps d'accueil périscolaire (TAP) jusqu'à 16h30 **organisé et financé par la Commune.**

Aujourd'hui, la très grande majorité (87%) des municipalités est revenue au rythme précédent qui organise le temps scolaire sur 4 jours, les enfants n'allant donc plus à l'école les mercredis matin.

Au sujet de l'intérêt de cette réforme sur le rythme chronobiologique des enfants, les spécialistes sont très partagés, et on compte autant d'études scientifiques qui justifient l'une ou l'autre solution.

Il est important aussi d'avoir à l'esprit que l'organisation des TAP est chronophage et que ceux-ci représentent une part assez importante du budget communal (13 000 € pour l'année scolaire 2019-2020).

Alertée par le Trésor Public sur le fait que les dépenses de fonctionnement de la Commune étaient significativement supérieures aux moyennes départementales, la nouvelle équipe municipale a engagé une action de réduction des coûts **à tous les niveaux.** Cette action doit également permettre le financement des opérations et nombreux travaux engagés ces dernières années.

Soyons clairs, **il ne s'agit pas de réaliser des économies aux dépens des enfants.** La semaine des 4 jours permettra d'ailleurs d'organiser plus facilement des sorties communes avec l'école du Bessat qui fonctionne sur ce rythme. Par ailleurs, la Commune s'engage à financer des activités ou des intervenants extérieurs durant le temps scolaire et en accord avec le projet pédagogique des enseignants. Nous comptons bien travailler pour favoriser **l'épanouissement et l'éveil culturel des enfants !**

En janvier, un sondage a été réalisé auprès des parents d'élèves par leurs représentants dont le résultat montre clairement la volonté de la majorité de maintenir le rythme actuel. Nous le regrettons mais en prenons acte. C'est donc à l'académie qu'il revient désormais de se prononcer sur le maintien ou non du rythme actuel.

Infos utiles

→ La Mairie

Téléphone : 04 77 20 40 98

Horaires :

Mercredi : 14h00 à 16h30

Jeudi : 8h30 à 11h30

Vendredi : 14h00 à 16h30

Samedi : 9h00 à 11h30

Site Internet : www.tarentaise-pilat.fr

Adresse mail : A compter du 15 février, l'adresse mail de la mairie va changer : mairie@tarentaise42.fr

→ Urgences

Services d'urgence :

Pompier : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Mairie :

En cas d'extrême d'urgence uniquement (fuite d'eau sur le réseau communal, chute d'un arbre sur la route...), la Mairie met en place un numéro de téléphone joignable en permanence : **06 40 94 05 20.**